

[facultatif]

Nom, prénom
Adresse postale
adresse email

Mairie de Toulouse - Hôtel de Ville
place du Capitole, 31 040 Toulouse
affaires.juridiques@toulouse-metropole.fr

Objet : demande CADA mairie de Toulouse

Madame, Monsieur

En application de la loi n° 78-575 du 17 juillet 1978 relative aux documents administratifs, je souhaite recevoir communication des documents administratifs **relatif au contrat entre l'entreprise IBM et la ville de Toulouse concernant les caméras de vidéosurveillance. Ainsi que tous les nouveaux achats de caméras de vidéosurveillance et de drones.** Je demande l'accès aux notamment documents indiqués ci-dessous :

- l'appel d'offre: le CCTP, le CCAP, le CCTG, le CCAG et leurs annexes,
- les candidatures: offre technique de l'attributaire, les manuels techniques, les manuels d'utilisation, les actes spéciaux sous traitances et leurs annexes ainsi que l'ensemble des pièces composant l'offre de l'entreprise retenue, qui n'auraient pas été énumérées ci-dessus, à l'exception de celles protégées par le secret en matière commerciale et industrielle,
- les pièces relatives à l'analyse des offres: le procès-verbal d'ouverture des offres, le procès-verbal établi par la commission d'appel d'offres concernant le choix de l'attributaire, le rapport d'analyse des offres comprenant les éléments de notation et de classement, le rapport d'analyse des candidatures, le rapport de présentation des offres.
- les comptes rendus de réunions, décisions administratives d'exécution.

La demande porte également sur les échanges qui ont pu être réalisés à ce sujet avec la CNIL ou l'ANSSI concernant la protection des données personnelles (études d'impact, courriels, conseils...).

Je souhaite recevoir ces documents dans un format numérique, ouvert et réutilisable. Pour ce faire, veuillez m'indiquer leur adresse de téléchargement ou me les envoyer en pièce jointe.

Comme le livre III du code des relations entre le public et l'administration le prévoit lorsque le demandeur a mal identifié la personne qui est susceptible de répondre à sa requête, je vous prie de bien vouloir transmettre ma demande au service qui détient les documents demandés si tel est le cas.

A défaut de réponse dans un délai d'un mois, ou dans l'hypothèse d'une réponse incomplète, nous serons contraints de saisir la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

[Nom et prénom]